

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	56 [i.e. 57] (1986)
Heft:	2: Colloque 1985 de l'ADIJ : revendications de la jeunesse : réponses des pouvoirs publics
Artikel:	Loisirs et animation : comment répondre à l'attente des jeunes?
Autor:	Girardin, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824190

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Loisirs et animation

Comment répondre à l'attente des jeunes ?

par Pierre GIRARDIN, conseiller communal de Delémont



La population delémontaine est évidemment sensible à la réalité culturelle et au phénomène des loisirs. L'équilibre des jeunes comme celui des adultes dépend, chacun en est conscient, des loisirs, de la capacité de s'arrêter, de se reposer et de se retrouver pendant un temps libre qu'il ne faut pas négliger.

En dépit d'une forme de mécanisation des distractions qui limite l'initiative, l'imagination, la création et l'expression, en dépit des nombreux stéréotypes de comportement, en dépit d'un monde boulistique où l'homme avale son existence sans prendre le temps de la déguster, il est réjouissant et réconfortant de savoir et de constater que bien des groupements, sociétés, clubs, associations et institutions optent pour le pouvoir de l'imagination, pour la libération de l'imagination.

A l'heure actuelle, Delémont peut compter sur de chauds partisans d'une culture ouverte, c'est-à-dire des personnes favo-

rables à l'animation et à la participation culturelles. De multiples activités répondant à un besoin essentiel de nombreux Delémontaines et Delémontains sont là pour le prouver.

Six principes «pour mieux les comprendre»

En 1981, au début d'une législature et suite – entre autres – au dépôt d'une pétition appuyée par 4500 personnes demandant la création d'un «Centre de la Jeunesse et de la Culture» (CJC), vu le nombre limité des lieux de réunion accessibles librement et sans frais à la jeunesse de la ville, le Conseil municipal, conscient que les loisirs sont devenus une réalité sociale, économique et culturelle, a décidé la création d'un département *Sport – Culture – Jeunesse*, dont j'assume la responsabilité depuis 5 ans. S'agissant de la politique de la jeunesse, les autorités de la ville se sont fixé six buts :

- prendre en compte les besoins et les aspirations des jeunes
- favoriser une participation effective des jeunes
- permettre à chacun de s'exprimer
- soutenir les sociétés, institutions et associations locales qui répondent, selon leur sensibilité propre, aux attentes des jeunes
- contribuer à réaliser une vraie alternative au «tout compris»
- démontrer par des actes que les jeunes ne sont pas rejetés (même momentanément) ni déconsidérés ou tenus à l'écart.

Année après année...

Pour illustrer cette politique de soutien et d'ouverture à la jeunesse, et sans pour autant dresser un bilan final, voici

les réalisations ponctuelles et régulières figurant dans le budget annuel de notre Municipalité. Les montants cités figurent au budget 1986, qui représente un total de 33 millions de francs :

- 1981: *Mise à disposition gratuite d'une parcelle de terrain communal pour la Maison des Scouts.*
- 1982-86: *Réactualisation des subventions aux sociétés locales (50 000 francs/an) dont une part importante est attribuée aux jeunes. Ces montants ne comprennent pas les prestations indirectes en locaux.*
- 1980-86: *Soutien financier à la Maison des Jeunes de la Porte au Loup (20 000 francs/an).*
- 1982-86: *Soutien financier au « Groupement pour un Centre de la Jeunesse et de la Culture (GCJC) (5000 francs/an.)*
- 1984: *Mise à disposition du Caveau du Château au GCJC et acceptation d'un crédit de 30 000 francs pour son aménagement.*
- 1982-86: *Soutien administratif et financier au Passeport-Vacances (5000 francs/an).*
- 1978-86: *Subvention de 50 000 francs/an au Centre culturel régional de Delémont (CCRD).*
- 1982-86: *Ouverture des installations sportives de la Blanche et des Prés Roses (1 500 000 francs/an).*
- 1984: *Acquisition d'une parcelle de terrain prise en droit de superficie gratuit au profit de la Fédération suisse des Auberges de jeunesse et contribution de 300 000 francs à la reconstruction d'une nouvelle auberge de jeunesse.*
- 1985: *Déblocage d'un crédit de 20 000 francs à l'occasion de l'Année de la Jeunesse: 12 projets sur 30 proposés par les sociétés locales ont ainsi pu être réalisés.*
- 1985: *Acquisition d'un immeuble pour le réaménagement de la ludothèque.*

Une commission communale paritaire

En 1982, le Conseil de Ville décide la création d'une Commission paritaire de la Jeunesse, sur proposition du groupe chargé d'étudier la pétition relative à un CJC. Ce nouvel organe communal est formée de 8 jeunes et d'un représentant de chacune des 8 formations politiques de la ville. Les affaires suivantes entrent notamment et principalement dans les attributions de la commission :

- favoriser le dialogue entre les jeunes et les adultes
- discerner et analyser les problèmes de la jeunesse
- exprimer le point de vue de la jeunesse sur les questions qui la concernent
- élaborer, à l'intention du Conseil municipal, des propositions de réalisation
- fonctionner en qualité d'interlocuteur et d'organe de contrôle, auprès du Groupe pour un Centre de la Jeunesse et

de la Culture (GCJC) pour tout ce qui touche le Centre de la Jeunesse et la Culture (CJC)

- dresser un bilan annuel, à l'intention du Conseil de ville, sur les activités, la gestion et le fonctionnement du CJC
- établir les liens entre le CJC et les services de la Municipalité
- chercher une solution pour l'implantation définitive du CJC.

Une journée-débat

Le samedi 31 mars 1984, la commission paritaire de la Jeunesse ainsi que le soussigné ont pris l'initiative d'organiser une journée d'information et de réflexion sur les besoins et aspirations de la jeunesse delémontaine durant ses temps de loisirs. Près de 70 personnes, provenant de milieux divers, y ont participé (2/3 des participants avaient moins de 20 ans). Les discussions se sont déroulées dans 6 groupes d'intérêts, définis

par deux tranches d'âge (jeunes de 12 à 16 ans et jeunes de 16 à 25 ans) et par trois thèmes :

- a) Loisirs «actifs»: loisirs organisés par des groupements spécialisés et structurés, travaillant à long terme avec des buts bien définis (scouts, sociétés sportives, culturelles...)
- b) Loisirs «animation»: loisirs offerts d'une manière ponctuelle au public par des institutions telles que le CCRD, Pro Juventute, la ludothèque, les bibliothèques...
- c) Loisirs «distractions»: recherche de lieux de rencontre (jeux – musique – dialogue – boissons – danse...) du type offert par le Centre de la Jeunesse et de la Culture, la Maison des Jeunes...

Un rapport final, intégrant les problèmes soulevés lors de la journée, a ensuite été soumis à l'attention de la Commission paritaire de la jeunesse qui en tirera des propositions concrètes et les soumettra aux autorités communales.¹

Huit idées-force pour mieux préparer l'avenir

Cette commission a étudié le rapport et en a ressorti certaines «idées-force» qu'elle a classées en huit thèmes :

1. Demande de locaux, d'espace, de matériel

Un problème important soulevé est le manque de locaux pour les sociétés. Si, actuellement, l'infrastructure sportive est bonne, il en va différemment des installations culturelles (absence d'une véritable salle de spectacle, manque de locaux pour les sociétés, les groupes de musique...). Il existe pourtant des possibilités de remédier partiellement à ces manques. Certaines salles (les écoles, par ex.) sont sous-occupées. De plus, elles disposent d'un matériel qui est insuffisamment utilisé. «Ouvrir les armoires» pourrait être un slogan pour nos écoles...

Il devrait être possible d'inventorier ce matériel et ces salles, puis d'en réglementer l'utilisation par des tiers.

2. Soutien financier

Les sociétés et groupements de jeunes ont aussi besoin d'argent pour mettre sur pied leurs activités. Elle souhaiteraient voir la Municipalité accroître son effort financier en leur faveur.

3. Les animateurs

Exercer des activités d'animateur ou de moniteur demande un certain nombre de qualités. Les premières, essentielles, sont le bénévolat et la générosité. Les sociétés reconnaissent le besoin de disposer d'animateurs formés et compétents, qui seuls peuvent assurer le bon



Avoir le sens des responsabilités.

fonctionnement de leurs activités. Il faudrait compléter l'offre en engageant un animateur qui travaillerait en milieux ouverts (quartiers, Maison des Jeunes,

Centre de la Jeunesse et de la Culture...) et toucherait ainsi les jeunes qui ne sont membres d'aucune société.

4. Motivation

Dans les loisirs actifs, surtout, la motivation des participants est importante. Les sociétés attendent de leurs membres un effort soutenu quant à leur participation et à leur engagement. En contre-partie, elles offrent des loisirs attrayants et suivis, ainsi qu'une possibilité de formation.

5. Intégration

L'intégration d'un jeune dans une société n'est pas toujours aisée. Il cherche des activités répondant à ses besoins et à ses aptitudes, tâche souvent différents domaines. L'accueil qu'il reçoit est souvent déterminant et devrait parfois être mieux soigné. Une partie de la jeunesse a du mal ou ne peut pas s'intégrer dans une société exigeant un engagement important. Ces jeunes préféreront organiser leurs loisirs avec des groupes moins structurés, dont il est important de ne pas négliger le rôle.

6. Information

Face à la multitude d'activités offertes, le jeune ne sait pas toujours laquelle choi-

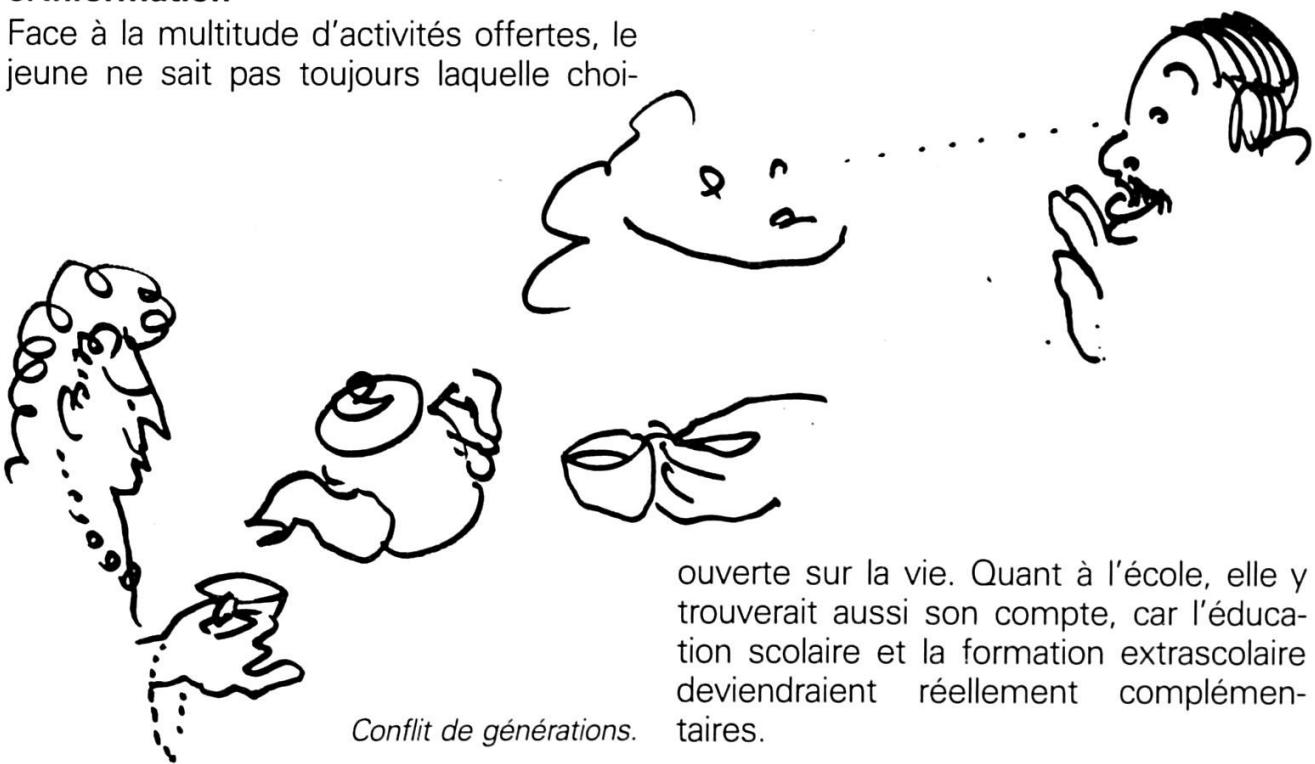
sir. Les informations sont souvent fragmentaires et le critère finalement retenu est souvent celui « d'aller avec les copains ».

Si les échos des camarades constituent un excellent canal d'information, il serait souhaitable qu'une information complémentaire se fasse (notamment à l'école et par le biais de la presse) sur les sociétés et mouvements offrant des possibilités de loisirs aux jeunes. L'information directe par les sociétés est également importante.

Une information plus complète sur le Centre de la Jeunesse et de la Culture est demandée. En effet, il existe dans la population de fortes réserves et des préjugés souvent infondés sur les activités et le fonctionnement de ce centre. Une information associant les jeunes et les adultes serait de nature à supprimer les craintes de nombreuses personnes.

7. Ecole

Une interrogation revient souvent: l'école prépare-t-elle réellement les jeunes à une vie active, à assumer des responsabilités? Les associations de jeunesse auraient tout à gagner d'une école plus



ouverte sur la vie. Quant à l'école, elle y trouverait aussi son compte, car l'éducation scolaire et la formation extrascolaire deviendraient réellement complémentaires.

**à proximité:
votre**

**BANQUE CANTONALE
DU JURA** 

GARANTIE DE L'ETAT

Porrentruy, Delémont, Saignelégier
Alle, Bassecourt, Boncourt, Courrendlin, Le Noirmont



2942 ALLE

Pour une agriculture
jurassienne
moderne et dynamique

Coopérative agricole CENTRE-AJOIE

2942 Alle

Téléphone 066 71 24 24

PIGNONS ASTRA

CH 2735 BEVILARD TEL. 032/92 14 24

**FABRICATION DE PIGNONS ET ROUAGES
POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS DE PRÉCISION**

ADIJ

Deux bulletins consacrés aux problèmes de l'animation de jeunesse

A la fin 1984, l'ADIJ a consacré deux de ses bulletins mensuels à l'examen des problèmes relatifs à l'animation de jeunesse dans notre région.

On peut se les procurer (Fr. 10.- + frais de port) au Secrétariat de l'ADIJ, case postale 344, 2740 Moutier 1 ou par téléphone au numéro 032 93 41 51.

8. Les adultes

Notre société n'a pas été conçue par les jeunes. Ceux-ci sont d'abord témoins, puis acteurs. Bien souvent, ils recopient les attitudes des adultes. S'agissant des loisirs de la jeunesse, on attend des adultes qu'ils montrent l'exemple, qu'ils s'ouvrent aux jeunes. L'éducation au sein de la famille reste primordiale. Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. De leurs attitudes dépendra souvent l'évolution de leurs enfants. Mais l'enfant va aussi se former et s'épanouir dans ses loisirs, à l'extérieur de la maison, où il a souvent l'impression d'être mieux, plus libre, plus valorisé, sans la tutelle de ses parents.

Comment répondre aux besoins de toute une région ?

Les infrastructures sportives et culturelles de Delémont desservent largement les communes environnantes. Ainsi, le taux de fréquentation par la proche périphérie oscille entre 30 et 50 %, selon les institutions.

Le fonctionnement du département de l'Alémontain des Sports, de la Culture et de la Jeunesse représente actuellement une lourde charge pour une commune de 12 000 habitants, ouverte à une région de 20-30 000 habitants. Même si ce département n'est pas réservé qu'aux jeunes (et heureusement, d'ailleurs !), il faut relever que la prestation communale est importante, lorsque l'on sait la participation cantonale aux déficits des institutions culturelles et sportives communales se limite à une portion congrue (4500 francs de subventions pour 2 millions de déficit annuel).

La République et Canton du Jura, sollicitée de toutes parts, n'a certes pas de capacités financières extensibles à l'infini. Il nous paraît cependant équitable que les autorités cantonales envisagent – à court terme – une participation au profit

des communes-centres. L'argent demeure en effet un des nerfs de la réussite de l'organisation des loisirs.

Une solution pourrait résider dans la prise en compte éventuelle de certains frais par les villages du district (ou pour le moins, ceux qui se situent à la périphérie de Delémont). Faut-il rechercher une collaboration et tenter un essai de planification ? Un grand nombre de jeunes des villages voisins « *descendent* » de toute façon à Delémont pour leurs études, leur apprentissage ou leurs achats. Ils ont tout naturellement tendance à y rester ensuite...

Il semble difficile de les inviter à formuler des revendications dans les communes voisines. La disponibilité des autorités locales et le nombre des jeunes intéressés sont très variables d'un village à l'autre et parfois même d'une année à l'autre. Il n'y a donc aucune volonté délibérée de centralisme de la part de la ville : l'autonomie des activités villageoises sera encouragée, nous en sommes certains.

Le contact entre jeunes et adultes existe-t-il ?

Aujourd'hui, les jeunes ne sont pas aussi fermés au dialogue avec les autres générations qu'on le prétend ! Par contre, le monde adulte est souvent très dur et crée inconsciemment des blocages.

Dans les faits, à Delémont, dès l'âge de 16 ans, on constate une augmentation de la motivation dès que l'on peut être partenaire de discussion (même sans droit de vote). Cependant, il y a découragement lorsque les propositions concrètes sont refusées.

Un certain manque de participation des 16 à 20 voire 25 ans est normal : il faut l'accepter, puisqu'il n'est pas le fait du hasard. Le choix de la profession, les effets annexes de la puberté et le rejet des choses établies s'ajoutent à la possi-



Avoir le sens de l'observation.

bilité, pour les jeunes, de sortir de la dépendance. Constatons au surplus que cette période d'abstention est plus ou moins courte: certains ont besoin des institutions, d'autres non. Toutefois, on voit mal les adultes ou leurs institutions résoudre à eux seuls ce problème du manque passager de participation.

Conclusions

Les aspirations, les besoins, les problèmes de la jeunesse d'aujourd'hui demeurent et demeureront, puisque chaque nouvelle situation, chaque nouvelle année, constitue un nouveau recomencement! Les clivages, les problèmes de générations résultent d'un manque, d'un désintérêt pour le dialogue. Les adultes doivent être conscients que la communauté, pour demeurer vivante, doit stimuler, doit prendre en charge, doit soutenir l'organisation des lieux de rencontre, des lieux de loisirs actifs, en vue de favoriser une meilleure

intégration à une société qui risque de s'émettre et qui – en même temps – recherche tout naturellement un certain équilibre.

Nous sommes persuadés que, grâce à ces lieux et ces relais, les discussions et les contacts avec les jeunes seront améliorés et approfondis, dans les limites des possibilités de chacun.

Une communauté qui permet aux jeunes de bouger librement, de changer d'horizon et de rencontrer les autres a une valeur immatérielle.

En conclusion, pour mener à bien une politique encore plus réaliste et plus crédible au profit de la jeunesse, les autorités (à Delémont comme ailleurs) auraient besoin de locaux en nombre suffisant, d'argent pour les faire fonctionner et de bonne volonté pour les gérer!

P. G.

¹ Le rapport final intégral publié à la fin de la journée d'études peut être obtenu au Secrétariat municipal de Delémont (5 francs).